

ANNEXE – III – CLASSIFICATION

Reprise de l'accord national du 21 juillet 1975 sur la classification modifié par l'avenant du 30 janvier 1980

LA CHAMBRE SYNDICALE DES INDUSTRIES METALLURGIQUES MECANIQUES
CONNEXES ET SIMILAIRES DE LA REGION DE THIERS

LES ORGANISATIONS SYNDICALES OUVRIERES

C.G.C

C.G.T.-F.O.

C.G.T. –F.O- T.A.D.

Syndicat des é mouleurs

Gpt de Défense T.A.D